

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota

En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito

Semaine du 15 mai 2026

FOCUS - LE SECTEUR MINIER EN ÉQUATEUR : ENTRE AUBAINE ECONOMIQUE ET DEFI TERRITORIAL. 2

Bolivie 3

Face à la mobilisation sociale, le gouvernement revient en arrière sur la conversion des terres. 3

Colombie 3

En 2025, la Colombie est le pays ayant enregistré la plus forte dégradation de sa balance budgétaire primaire en Amérique latine. 3

L'inflation continue d'augmenter, et atteint 5,7 % en g.a. en avril. 4

La Communauté andine ordonne la fin de la guerre commerciale entre la Colombie et l'Équateur. 4

Le Conseil d'État suspend de nouveau, cette fois dans son entièreté, le décret de transfert des fonds de pension privés (AFP) à Colpensiones. 4

Équateur 5

Le fonds de pensions de l'Institut équatorien de sécurité sociale (IESS) traverse en 2026 une crise financière majeure. 5

L'Équateur est confronté à une pénurie d'essence dans plusieurs régions du pays. 5

Guyana 6

Le Guyana se classe au 1^{er} rang en Amérique du Sud en matière de « fuite des cerveaux ». 6

Pérou 6

Le gouvernement péruvien défend une garantie de 2 Md\$ pour éviter l'effondrement de Petroperú. 6

Venezuela 7

Le Venezuela annonce le début du processus de restructuration de sa dette. 7

En avril, les exportations pétrolières vénézuéliennes atteignent leur plus haut niveau depuis 2018. 7

La pauvreté est en baisse mais représente 76,5 % de la population. 7

Le secteur industriel reprend quelques couleurs. 8

Focus - Le secteur minier en Équateur : entre aubaine économique et défi territorial.

L'activité minière légale à grande échelle est relativement récente dans le pays. À partir des années 2000, l'État équatorien a adopté plusieurs réformes afin d'attirer les investissements étrangers dans le secteur minier. La loi minière de 2009 a constitué une étape importante en créant un cadre juridique plus favorable aux multinationales. Depuis cette période, l'exploitation industrielle du cuivre, de l'or et de l'argent s'est fortement développée grâce à l'arrivée de sociétés canadiennes, chinoises et australiennes. Les principaux projets miniers à grande échelle sont la mine de cuivre *Mirador*, exploitée par la société chinoise *Ecuacorriente*, et la mine d'or *Fruta del Norte*, exploitée par la compagnie canadienne *Lundin Gold*.

L'Équateur compte aujourd'hui plusieurs milliers de concessions minières accordées par l'État, principalement dans les provinces de *Zamora Chinchipe*, *Azuay* et *Imbabura*. Les minerais les plus exploités sont le cuivre, l'or, l'argent et le zinc. Les réserves de cuivre sont particulièrement importantes et font de l'Équateur un pays important pour la transition énergétique mondiale. Plus récemment, le gouvernement équatorien a signé un contrat d'exploitation pour le projet minier aurifère *Cangrejos*, situé au sud du pays, dans la province côtière d'*El Oro*. Ce projet marque une étape majeure pour le secteur minier équatorien, deux ans après la conclusion des négociations avec l'entreprise canadienne *Odin Mining Ecuador*. *Cangrejos* sera la première mine d'or à ciel ouvert de grande envergure sur la côte équatorienne et requerra d'un investissement supérieur à 1,7 Md\$.

Les exportations minières ont connu une croissance spectaculaire au cours des dernières années. En 2025, elles ont atteint environ 4,2 Md\$, contre moins de 300 M\$ dix ans auparavant, confirmant la montée en puissance du secteur minier dans l'économie équatorienne. Les exportations minières ont progressé de 26 % par rapport à 2024, portées principalement par les ventes d'or, de concentrés de cuivre et de plomb, ainsi que par la hausse des cours internationaux des métaux. Le secteur minier est devenu le quatrième secteur exportateur de l'Équateur et le premier parmi les exportations non-traditionnelles. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation de la production de cuivre et d'or issue des grandes mines industrielles. Par ailleurs, le secteur contribue de plus en plus au PIB du pays, atteignant désormais près de 2 % du PIB direct (avec des projections à 7 % à moyen terme), même si sa part reste encore inférieure à celle du pétrole, qui oscille entre 8 % et 10 %.

Ce secteur génère également des recettes fiscales importantes pour l'État équatorien, s'élevant à plus de 1,3 Md\$ par an grâce aux impôts et aux redevances, hissant l'industrie au 6^e rang des plus grands contributeurs fiscaux du pays. Malgré cette croissance, le développement minier suscite aussi de nombreuses critiques liées aux impacts environnementaux, à la déforestation et aux conflits avec les communautés indigènes locales.

Les perspectives économiques du secteur minier équatorien apparaissent importantes pour les prochaines années. Le gouvernement considère en effet l'exploitation minière comme un moteur essentiel de diversification économique face au déclin progressif de la production pétrolière. Les réserves de cuivre, d'or et d'argent attirent de nombreux investisseurs étrangers, notamment chinois, canadiens et

australien. Plusieurs nouveaux projets sont actuellement en phase d'exploration ou de développement dans les provinces amazoniennes et andines.

Cependant, ces perspectives sont fortement menacées par l'essor de l'exploitation minière illégale. Depuis 2020, cette activité clandestine s'est considérablement développée dans les régions amazoniennes et proches de la frontière colombienne. Des groupes criminels et des cartels contrôlent une partie importante de l'extraction aurifère illégale, notamment dans les provinces d'Esmeraldas, Napo et Imbabura. Selon certaines estimations, entre 50 % et 60 % de l'or exporté par l'Équateur serait d'origine illégale. Cette situation entraîne une forte augmentation de la violence, de la corruption et de la contrebande. Les activités illégales provoquent également une importante dégradation environnementale : déforestation, destruction des rivières et pollution au mercure affectent gravement les écosystèmes amazoniens.

Les populations indigènes constituent les principales victimes de cette expansion minière. De nombreuses communautés *kichwas*, *shuar* et *achuar* dénoncent l'absence de consultation préalable avant l'octroi des concessions minières, pourtant garantie par la Constitution équatorienne et les conventions internationales. Plusieurs organisations indigènes accusent l'État et les entreprises minières de violer leurs droits territoriaux et culturels. Dans certaines régions, des référendums locaux ont conduit au rejet de nouveaux projets miniers afin de protéger l'eau, les forêts et les terres agricoles. Les conflits entre entreprises minières, autorités publiques et communautés locales se multiplient. Ainsi, même si le secteur minier représente une opportunité économique majeure pour l'Équateur, son développement futur dépendra largement de la capacité de l'État à lutter contre l'exploitation illégale, à protéger l'environnement et à garantir les droits des populations indigènes.

Bolivie

Face à la mobilisation sociale, le gouvernement revient en arrière sur la conversion des terres.

Le gouvernement a annoncé être parvenu à un accord avec la Confédération syndicale unitaire des travailleurs paysans de Bolivie (Csutcb). Le mouvement paysan avait entamé une marche, conjointe à la marche indigène, vers La Paz, afin de contester la loi n° 1720 qui aurait permis la conversion volontaire des petites propriétés en actifs (collatéral à un crédit bancaire par exemple). Le mouvement paysan considère que cette conversion ouvre la voie à une concentration des terres via des rachats plus aisés par les grands propriétaires (cf. [Brèves semaine 16](#)).

Les syndicats des grands agriculteurs qualifient quant à eux l'éventuelle abrogation de recul historique et convoquent une

assemblée d'urgence afin de faire pression sur le gouvernement.

Colombie

En 2025, la Colombie est le pays ayant enregistré la plus forte dégradation de sa balance budgétaire primaire en Amérique latine.

Selon la CEPAL, **la Colombie a enregistré la plus forte détérioration de sa balance budgétaire primaire en Amérique latine, passant de -2,4 % en 2024 à -3,6 % en 2025.** Elle présente ainsi le déficit primaire le plus important de la région. En effet, les recettes fiscales issues des hydrocarbures et du secteur minier ont chuté, en raison notamment d'une forte baisse des prix (-25 % entre janvier et décembre 2025). Plus encore, cette détérioration s'explique également par le coût élevé de l'emprunt : bien qu'il demeure

inférieur aux niveaux de 2022, **la Colombie est le pays de la région affichant les taux d'intérêt les plus élevés sur sa dette**. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor colombiens à 1 an atteint 13,55 % fin avril 2026. Aujourd'hui, la Colombie affiche la 4^e dette publique brute la plus élevée de la région, à 64,4 % du PIB.

L'inflation continue d'augmenter, et atteint 5,7 % en g.a. en avril.

Après deux mois de hausse, l'inflation en Colombie s'établit à 5,7 %, contre 5,6 % en mars et 5,2 % en avril 2025, selon le DANE (institut national statistique). La directrice du DANE assure que bien que l'on observe un rebond de l'inflation, celle-ci reste à des niveaux jugés comme étant encore sous contrôle. Alors qu'ils constituaient le principal moteur de l'inflation au premier trimestre, les services ralentissent légèrement. À l'inverse, l'inflation alimentaire et l'indexation des loyers créent des pressions inflationnistes importantes. Enfin, le phénomène *El Niño* à venir fait également peser des risques sur le niveau des prix dans les prochains mois (cf. [Brève semaine 13](#)). Le rapport prévoit une hausse de l'inflation à 6 % ou plus dans les prochains mois. Pour mémoire, le comité de politique monétaire de la Banque centrale a maintenu le taux directeur inchangé, dans le contexte d'une crise institutionnelle opposant l'État à la Banque centrale quant à l'orientation de la politique monétaire.

La Communauté andine ordonne la fin de la guerre commerciale entre la Colombie et l'Équateur.

Le Secrétariat général de la Communauté andine (CAN) donne dix jours à la Colombie et à l'Équateur pour supprimer les droits de douane réciproques imposés depuis décembre 2025. L'Équateur avait imposé des taxes de 100 % puis de 75 % sur les importations colombiennes pour sanctionner ce qu'il considère comme un manque d'actions du gouvernement en matière de

lutte contre le crime organisé (cf. [Brèves semaine 19](#)). La Colombie avait répondu par des mesures similaires. L'organisation a rejeté cet argument de sécurité nationale pour justifier ces représailles commerciales. Selon l'institution, ces restrictions commerciales portent préjudice aux échanges de biens et vont donc à l'encontre de l'Accord de Carthagène, fondement juridique en faveur de l'intégration régionale. L'intervention de la CAN a pour but de rétablir les conditions de libre-échange dans la région et d'éviter la détérioration des relations commerciales entre les deux pays. Le Service national des douanes de l'Équateur (Senae) a répondu que la décision rendue par la CAN « n'est pas une décision de la Cour andine, mais une résolution administrative du Secrétariat général. »

Le Conseil d'État suspend de nouveau, cette fois dans son entièreté, le décret de transfert des fonds de pension privés (AFP) à Colpensiones.

Le Conseil d'État suspend la totalité du décret de transfert des fonds de pension privés à Colpensiones, d'un montant de 6,6 Md\$ (25 000 Md COP). Le Conseil d'État avait déjà suspendu une partie du transfert, de 5,3 Md\$ (20 000 Md COP ; cf. [Brèves semaine 18](#)). Le transfert restant, aujourd'hui également suspendu, de 1,3 Md\$ (5 000 Md COP) devait concerner le paiement des retraités nouvellement affiliés à Colpensiones. Ce transfert devait avoir lieu d'ici le 16 mai. Le Conseil d'État doit désormais se prononcer sur le fond des mesures dans les prochains mois.

Cette décision a été vivement critiquée par le gouvernement, accusant le Conseil d'État de prendre une décision au service du secteur bancaire. Le président G. Petro a également déclaré vouloir engager des poursuites pénales contre le juge rapporteur, pour abus de pouvoir. Le ministre du Travail soutient que le transfert à Colpensiones des AFP est justifié par le paiement des retraites des nouveaux

affiliés, obligation administrative et financière de l'entité publique. Dans le même temps, le président d'Asofondos (association des AFP) souligne que les cotisations des nouveaux affiliés à Colpensiones sont suffisantes pour couvrir les besoins de paiement de l'institution.

Indicateurs	Variation hebd.	Variation en g.a.	Ce jour
Bourse (COLCAP)	-4,3%	24,4%	2074
Change USD/COP	1,3%	-10,0%	3790
Change EUR/COP	0,6%	-6,0%	4428
Prix du baril (Brent, USD)	4,4%	62,7%	105,73

Équateur

Le fonds de pensions de l'Institut équatorien de sécurité sociale (IESS) traverse en 2026 une crise financière majeure.

En 2026, le système de retraite devra verser environ 7,4 Md\$ de pensions, alors qu'il ne percevra que 3,4 Md\$ de cotisations des salariés et employeurs selon un rapport de la commission chargée d'auditer le fonds de retraites. Même avec la contribution légale de l'État, qui couvre 40 % des pensions, soit près de 2,8 Md\$, le déficit représenterait environ 1,2 Md\$. Pour combler ce déficit, l'IESS devra utiliser ses réserves financières et vendre une partie de ses actifs. Cependant, une grande partie de ces réserves est peu liquide, car elles sont investies dans des prêts immobiliers, des crédits, des obligations d'État ou d'autres placements difficiles à convertir rapidement en liquidités.

Les experts alertent sur le risque d'un affaiblissement progressif du système. Selon plusieurs économistes, le problème est structurel : il y a de moins en moins de cotisants et de plus en plus de retraités. Le vieillissement démographique, la forte informalité du travail (55 %) et un système de pensions jugé trop généreux aggravent la situation. Certains retraités reçoivent au total

plusieurs fois le montant qu'ils ont cotisé durant leur vie active. Les perspectives pour 2027 sont encore plus préoccupantes, car les réserves disponibles continueront de diminuer. Les spécialistes estiment qu'une réforme devient urgente pour éviter une crise de liquidité. Parmi les pistes envisagées figurent l'augmentation progressive des années de cotisation, une modification du calcul des pensions et l'élargissement du nombre de travailleurs affiliés au système.

L'Équateur est confronté à une pénurie d'essence dans plusieurs régions du pays.

L'Équateur fait face depuis plusieurs jours à des difficultés d'approvisionnement en carburant, provoquant des files d'attente dans de nombreuses stations-service du pays. La situation touche particulièrement certaines provinces de la côte et de l'Amazonie, où des automobilistes et transporteurs signalent des ruptures temporaires d'essence et de diesel. Selon les autorités, cette pénurie est liée à plusieurs facteurs. D'abord, des problèmes logistiques et des perturbations dans le transport des carburants liés au couvre-feu en vigueur ont affecté la distribution nationale. À cela s'ajoutent les difficultés de production des raffineries équatoriennes, dont certaines infrastructures restent fragiles et nécessitent des opérations de maintenance régulières.

Le contexte climatique joue également un rôle important. Les fortes pluies et glissements de terrain observés dans certaines zones ont compliqué le transport routier des produits pétroliers vers plusieurs régions du pays. Aussi, cette situation est imputable à des retards des importations d'essence liés à la fermeture du détroit d'Ormuz. Face à la situation, le gouvernement et l'entreprise publique Petroecuador ont annoncé des mesures d'urgence afin de stabiliser l'approvisionnement. Les autorités affirment avoir renforcé les importations de carburants et augmenté la distribution vers les zones les plus affectées. Des opérations de contrôle ont

aussi été mises en place pour éviter les achats spéculatifs et limiter les risques de pénurie artificielle.

Le gouvernement tente de rassurer la population en affirmant que les stocks nationaux restent suffisants. Toutefois, cette crise relance les débats sur la dépendance énergétique de l'Équateur et sur la modernisation de ses infrastructures pétrolières et de raffinage.

Guyana

Le Guyana se classe au 1^{er} rang en Amérique du Sud en matière de « fuite des cerveaux ».

L'exode des professionnels qualifiés guyaniens (*brain drain*, ou « fuite des cerveaux ») place le pays au 12^e rang mondial, 4^e dans la région Amérique latine/Caraïbes et 1^{er} en Amérique du Sud, en 2023, selon le rapport « Démocratie et développement » du Programme des Nations unies pour le développement. Avec un score de 8,2/10, le Guyana dépasse largement des pays voisins tels que le Venezuela (6,5/10) et le Suriname (5,7/10). Près de 90 % des Guyaniens ayant suivi des études supérieures finissent par s'installer dans les pays du « Nord ». Ce taux de départ est nettement plus élevé que celui observé dans de nombreuses régions touchées par la guerre, où les obstacles physiques et logistiques peuvent empêcher la classe moyenne de partir.

La faiblesse du système de santé guyanien constitue l'un des principaux facteurs à l'origine de l'exode. Le rapport suggère que pour de nombreux Guyaniens, la décision de partir est une réponse à un environnement national qui n'a pas encore su convertir ses immenses richesses en ressources naturelles en protections sociales de base et en normes de soins de santé comparables à celles que l'on trouve ailleurs dans l'hémisphère. Dans le

même temps, les infirmières et les médecins guyaniens cherchent à l'étranger des environnements mieux dotés en ressources.

Alors que la main-d'œuvre qualifiée du pays part pour l'Amérique du Nord et l'Europe, le Guyana est devenu un point d'arrivée important pour des milliers de Vénézuéliens. Il en résulte un cercle vicieux dans lequel le pays perd ses citoyens hautement qualifiés tout en peinant à intégrer une nouvelle population vulnérable au sein d'une infrastructure sociale que le rapport qualifie de « fragile ». Sans une refonte des stratégies visant à retenir et à réinvestir dans son capital humain, le rapport conclut que le Guyana risque de devenir une économie à forte croissance dépourvue de capital humain.

Pérou

Le gouvernement péruvien défend une garantie de 2 Md\$ pour éviter l'effondrement de Petroperú.

Le gouvernement péruvien a défendu un mécanisme financier destiné à soutenir Petroperú, entreprise publique en difficulté dont la dette dépasse 7,8 Md\$. A travers la signature d'un décret d'urgence, le gouvernement prévoit une garantie pouvant atteindre 2 Md\$, financée par des banques internationales à travers un fonds administré par ProInversión, l'agence de promotion des investissements. Selon le Premier ministre Luis Arroyo, il ne s'agit pas d'un renflouement traditionnel, car les fonds ne proviendront pas directement du Trésor public et serviront uniquement aux dépenses d'exploitation, comme l'achat de pétrole brut et le fonctionnement des raffineries.

Les autorités affirment que cette mesure vise à éviter un défaut de paiement qui pourrait fragiliser l'approvisionnement énergétique du pays et détériorer la note d'investissement du Pérou. ProInversión estime qu'une absence

d'intervention aurait laissé une lourde charge financière au prochain gouvernement. L'exécutif reconnaît également des problèmes de gouvernance au sein de Petroperú et prévoit une restructuration progressive avec une participation accrue du secteur privé. Un audit doit aussi être réalisé pour examiner les décisions passées concernant la gestion et les investissements de l'entreprise.

Venezuela

Le Venezuela annonce le début du processus de restructuration de sa dette.

Le 13 mai, le gouvernement vénézuélien a annoncé le « lancement formel d'un processus intégral et ordonné de restructuration de la dette publique externe de la République et de PdVSA » (l'entreprise pétrolière publique). Cette annonce fait suite à la levée des sanctions des États-Unis permettant aux entreprises de fournir des services juridiques, financiers et de conseil au gouvernement ainsi qu'à PdVSA (cf. [Brèves semaine 19](#)).

Repsol (Espagne) reçoit du pétrole en nature comme paiement de la dette. Suite aux accords signés le 12 mars par ENI (Italie) et Repsol (Espagne) avec le gouvernement vénézuélien, et autorisés par une licence spéciale délivré par le Bureau de contrôle des avoirs étrangers des États-Unis (OFAC) pour règlement des dettes de gaz produit à Cardon IV, Repsol a annoncé le 12 mai avoir reçu en Espagne son premier chargement de pétrole brut lourd (1 M de barils) du Venezuela le 14 avril.

En avril, les exportations pétrolières vénézuéliennes atteignent leur plus haut niveau depuis 2018.

Les exportations pétrolières du Venezuela ont augmenté de 14 % pour atteindre 1,2 million de barils par jour (bpj) en avril, une première depuis sept ans. Selon PdVSA (la compagnie

pétrolière publique), cette hausse s'explique par une augmentation des ventes vers les États-Unis, l'Inde et l'Europe. De fait, la quasi-totalité des échanges avec les États-Unis sont liés au secteur pétrolier : 96 % des exportations concernent le pétrole brut et ses dérivés (soit 1,8 Md\$) et 57 % des importations concernent des diluants pour le raffinage du pétrole (0,8 Md\$). Ces derniers mois, le pays a réduit ses stocks de pétrole et relancé sa production de brut. Plus encore, la société GE Warren (États-Unis) a fait son retour sur le marché pétrolier vénézuélien et prévoit d'exporter un million de barils de brut d'ici le mois prochain. Jusqu'à présent, la commercialisation du pétrole était majoritairement dominée par *Trafigura* (Suisse) et *Vitol* (Allemagne). Le gouvernement de la présidente par intérim Delcy Rodríguez a également signé des accords avec *Hunt Overseas Oil Company* (États-Unis) et *Crossover Energy* (États-Unis) afin d'augmenter la production de pétrole brut et de gaz. Le Venezuela avait déjà conclu des accords avec plusieurs multinationales pétrolières, dont Chevron (États-Unis), Eni (Italie), Repsol (Espagne), à la suite de réformes du secteur des hydrocarbures et des lois minières visant à ouvrir l'industrie à la participation privée (cf. [Brève semaine 6](#)).

La production vénézuélienne en avril a été de 1,1 M bpj (+4 % par rapport à mars), selon les chiffres officiels du rapport de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Cependant, les sources secondaires ont indiqué une production de 1 M bpj.

La pauvreté est en baisse mais représente 76,5 % de la population.

En 2025, le taux de pauvreté baisse de -3,7 pp par rapport à 2024, pour s'établir à 76,5 % de la population, en-deçà de son niveau pré-pandémie (91,5 % en 2018), retrouvant son niveau de 2015 (75,6 %). Le taux de pauvreté extrême chute également à 38,5 % (-5,2 pp par rapport à 2024), son niveau le plus bas depuis

2015. Le taux de pauvreté est en baisse depuis 2024, grâce à une croissance économique mais également à une hausse des revenus des ménages.

L'indice de pauvreté multidimensionnelle s'établit à 55 % de la population, retrouvant son niveau de 2022 après deux années de hausse, mais reste supérieur à son niveau pré-pandémie. L'indice de pauvreté multidimensionnelle est un indice qualitatif, qui évalue les conditions de vie sur cinq dimensions : (i) éducation, (ii) logement, (iii) services publics, (iv) emploi et protection et (v) conditions de vie (dont les revenus). Entre 2019 et 2025, la hausse des revenus explique en grande partie la baisse de la pauvreté – bien que la faiblesse des revenus demeure le principal déterminant de la pauvreté. Dans le même temps, l'accès aux services publics ainsi que leur qualité s'est réduit, la contribution de ce segment à la pauvreté passant de 16 pp en 2019-2020 à 22 pp en 2025. L'indice de Gini, mesurant l'inégalité dans la distribution des revenus, s'établit à 45,9/100 (plus l'indice se rapproche de 100, plus les inégalités sont importantes), retrouvant son niveau de 2016.

Le ciblage des aides sociales pour lutter contre la pauvreté interroge. 76,7 % de tous les ménages ont reçu au moins une subvention sous forme de « bon » en 2025 (d'une valeur moyenne de 37,6\$), selon l'enquête nationale des conditions de vie 2025. Pour autant, les bons et subventions atteignent 53,5\$ en moyenne pour les ménages non-pauvres, 46,5\$ pour les ménages pauvres et seulement 26,4\$ pour les ménages en situation d'extrême pauvreté.

Le secteur industriel reprend quelques couleurs.

Au T1 2026, le secteur industriel privé a progressé de 9,9 % en g.a. Le taux d'utilisation des capacités a atteint 48 % (contre 44 % au T2 2025, cf. [Brèves semaine 42 de 2025](#)). La fonderie (+53 % en g.a.) et les pièces automobiles (+46 %) connaissent la croissance la plus importante. Au contraire, les machines, équipements électriques et optique (-21 %), les autres industries (-18 %) et le textile et la chaussure (-11 %) connaissent une baisse.

Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants (Md\$)	PIB/hab. à prix courants (K\$)	Croissance du PIB (% du PIB)		Compte courant (% du PIB)	Dettes publiques brutes (% du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2026 p.	2026 p.	2026 p.	2025	2026 p.	2026 p.	2026 p.	2023	Variation par rapport à 2022	Variation en fin de période, 2026 p.
Bolivie	12,7	80,7	6,3	-1,2	-3,3	1,2	102,7	108	+5	25,0
Colombie	53,4	539,6	10,1	2,6	2,3	-2,5	60,9	83	+2	6,3
Equateur	18,2	138,2	7,6	3,7	2,5	5,2	54,4 (2025)	88	+1	3,0
Guyana	1,0	34,0	33,2	19,3	16,2	21,5	29,2	89	+6	5,7
Pérou	34,7	380,9	11,0	3,4	2,8	3,4	30,0	79	0	2,5
Suriname	0,7	5,9	8,9	1,5	3,9	-44,8	87,1	114	+2	12,0
Venezuela	26,9	111,3	4,1	1,5	4,0	7,1	308,7 (2025)	121	0	219,7
Argentine	47,9	688,4	14,4	4,4	3,5	-0,8	70,4	47	0	25,0
Brésil	214,1	2 635,9	12,3	2,3	1,9	-2,7	102,7	84	+2	4,3
Chili	20,2	407,8	20,2	2,3	2,4	-0,8	42,5	45	0	3,6
Mexique	134,4	2 120,9	15,8	0,6	1,6	-0,4	62,7	81	+3	3,9

Source : FMI, WEO, avril 2026

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

jacques.robin@dgtresor.gouv.fr, sebastien.andrieux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : Andrés BRAGANZA, Louis BRUGEL, Carla DERVILLE, Ursula ELEIZALE, Diego MAGUINA, Marie REBOURS, Jacques ROBIN, Victoria SEIGNEZ.

[Abonnez-vous en cliquant sur ce lien](#)